



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 29/01/2024
Reçu en préfecture le 29/01/2024
Publié le
ID : 056-215600669-20240126-D2024260101-DE

2024/26/01/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le vingt-six janvier, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : LE ROUX Véronique, LE GRAND Mickaël, COUGARD Christelle, BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc.

Procurations(s) : LE ROUX Véronique à HENRY Catherine, LE GRAND Mickaël à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPON Marie-Laure, BOUËDEC Jean-Michel à PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 16/01/2024
Convocation affichée le : 16/01/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procurations (s) : 5

Reçu en Préfecture de VANNES le 29/01/2024
Publié ou notifié le 29/01/2024
Certifié exécutoire le 29/01/2024
A GOURIN, le 29/01/2024...

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



1- DEMANDE DE SUBVENTIONS – RÉVISION DU PLAN DE FINANCEMENT - FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 15 décembre 2023 relative au plan de financement du projet de création du Foyer des Jeunes Travailleurs.

Il explique que le montant total des travaux a dû être réévalué en raison de l'inflation, l'estimation initiale datant de l'année 2022.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'appel à projets pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 et précise que notre commune est éligible.



Département du MORBIHAN

Il indique que la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) bénéficie d'un abondement exceptionnel qui sert à financer les opérations des collectivités prévues dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Le soutien aux projets d'investissement des collectivités demeure maintenu à un niveau élevé : il a été à nouveau renforcé en 2023 avec la création du fonds pour l'accélération de la transition écologique dit « Fonds vert ».

A l'échelle de Roi Morvan, l'étude réalisée sur les besoins de logement des jeunes a conclu en proposant la création de 4 foyers Jeunes Travailleurs, soit un à Gourin, un à Guiscriff, un à Le Faouët et un à Guéméné-sur-Scorff. Ces FJT seront gérés par l'association AILES « Association d'Iroise pour le Logement, l'Emploi et les Solidarités » (arrêté du 4 juillet 2023 pris par le Préfet du Morbihan).

A Gourin, l'objectif est de créer 10 logements en Foyer Jeunes Travailleurs dans l'ancienne trésorerie. Le projet sera réalisé dans l'enveloppe urbaine existante et s'inscrira dans la réglementation environnementale RE 2020 en visant l'atteinte de critères thermiques.

Le FJT sera composé de 10 logements à loyer faible (conventionnés) soit 10 espaces privatifs ayant tous accès à un espace collectif. L'équipe AILES ayant un projet socioéducatif visant l'autonomie des jeunes, elle mettra en place des moyens et des actions dans les domaines de l'emploi, de la citoyenneté mais aussi de l'accès aux droits, à la culture, à la santé, à la mobilité et aux loisirs.

Le plan de financement de ce projet serait le suivant :

| Coût du projet (en) | € HT | Recettes | % | € HT |
|---------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Maîtrise d'œuvre, intervenants réglementaires et autres frais | 173 250 | Etat - DETR (soit X% des coûts sur travaux, amiante et maîtrise d'œuvre ...) | 22,16 | 211 500 |
| Travaux | 781 000 | Etat PLAi Structure (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) | 10,79 | 103 000 |
| | | Etat PLAi Adapté | 5,87 | 56 000 |
| | | Région – Bien Vivre En Bretagne | 15,68 | 149 600 |
| | | Conseil Départemental 56 - LLS thermique (Logements Locatifs Sociaux) | 2,62 | 25 000 |
| | | Conseil Départemental 56 – Programme de Solidarité Territoriale | 20,00 | 190 850 |
| | | Fondation Abbé Pierre | 2,88 | 27 450 |
| | | Autofinancement | 20,00 | 190 850 |
| TOTAL | 954 250 | TOTAL | 100, 00 | 954 250 |

La date prévisionnelle de signature des marchés de travaux interviendrait durant le quatrième trimestre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

- ✓ **APPROUVE** le projet de Foyer des Jeunes Travailleurs,
- ✓ **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter tout autre organisme public ou privé afin d'obtenir des aides et subventions,



Envoyé en préfecture le 29/01/2024
Reçu en préfecture le 29/01/2024
Publié le
ID : 056-215600669-20240126-D2024260101-DE

Département du MORBIHAN

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 26 janvier 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOCH.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.

